



Freemobile annonce l'option Multi-lignes

Freemobile annonce l'option multi lignes dans sa nouvelle brochure tarifaire

Multi-lignes

Un abonné titulaire d'un Contrat (ligne principale) a la possibilité de souscrire à plusieurs offres en lieu à l'ouverture de lignes secondaires dans la limite de 9, facturées à la même adresse et de la même manière que la ligne principale.

Pour en bénéficier, l'abonné doit créer un compte multi-lignes sur son espace abonné et souscrire à l'option sous réserve d'acceptation préalable des conditions générales d'abonnement correspondant.

[Brochure tarifaire](#)